

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 16/12/2020

La Poste et la CDPPT49, partenaires de l'AMF49

Le 14 décembre 2020, à Angers, une convention de partenariat a été signée entre l'AMF49, représentée par son Président, M. Philippe CHALOPIN, Maire de Baugé-en-Anjou, La Poste, représentée par son délégué régional, M. Fabien JOURON, et Mme Myriam DUBOIS, conseillère départementale, Présidente de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale.

A cette occasion, a été évoqué le rôle important joué par la CDPPT49, comprenant des représentants de l'Etat, de la Région, du Département, des communes et des EPCI. La commission est d'abord une instance de concertation avec La Poste pour l'application du contrat de présence postale territoriale dont l'AMF est signataire au niveau national, mais aussi gestionnaire du fonds de péréquation pour le financement de l'amélioration des points de contact. Une présentation de l'activité de cette commission sera faite devant les élus à l'occasion de la prochaine assemblée générale de l'AMF49.

Par ailleurs, M. CHALOPIN a souhaité souligner la capacité forte de La Poste à se renouveler et à adapter ses services aux besoins nouveaux des territoires. Cette réactivité est importante pour accompagner les évolutions fortes que connaissent les territoires ruraux, confrontés aux demandes nouvelles de leurs habitants. En témoigne notamment la mise en place d'une plateforme d'e-commerce locale Ma Ville Mon Shopping, qui peut apporter une solution performante, y compris pour la livraison, aux communes qui souhaitent aider le commerce de proximité.

Plus généralement, M. JOURON affirme la volonté de La Poste, à travers son offre de services, de redonner de l'activité et de dynamiser la ruralité.

En conclusion, M. CHALOPIN voit dans cette convention une reconnaissance du rôle de La Poste, qui fait partie du territoire, au même titre que la mairie ou l'école.

Contact presse:

- Philippe CHALOPIN, Président AMF49 - 06 11 29 10 03
- Guy POUTIER, Directeur AMF49 - 06 26 98 22 60